

Mémoire de la Ville

Les archives municipales

ENDROIT MYSTÉRIEUR POUR DE NOMBREUSES PERSONNES, LE SERVICE DES ARCHIVES DE SAINT-PRIEST, CRÉÉ EN 1979, COLLECTE, CONSERVE ET VALORISE LES DOCUMENTS QUI CONSTITUENT LA MÉMOIRE DE LA VILLE. UN PATRIMOINE COMMUN AUQUEL TOUT LE MONDE PEUT ACCÉDER. PAR AUDREY LACALS

Une archive ne se définit pas par son ancienneté mais par la création d'un document, que l'on soit une administration, une entreprise ou un particulier. Et cela est valable pour tous les supports : papier, pellicule, photo et fichier numérique. La gestion et la conservation des archives sont indispensables pour le fonctionnement courant d'une collectivité mais aussi pour l'intérêt juridique ou historique : c'est ainsi grâce aux archives que nous pouvons reconstituer l'histoire de Saint-Priest et répondre aux demandes d'information des habitants.

Le service des Archives de Saint-Priest a été créé en 1979, avec pour mission de collecter et conserver toutes les productions des services de la Ville, des finances à l'état-civil en passant par l'urbanisme. Il compte des documents uniques remontant à 1684. Parmi eux, on peut citer le recensement militaire des classes de 1815 à 1945 ou encore ceux de la population entre 1896 et 1946, où l'on retrouve les noms de

tous nos ancêtres san-priods. Ces documents, au même titre que les registres d'état civil (jusqu'en 1914) et des listes électorales (1888-1953), ont été numérisés et sont aujourd'hui accessibles en ligne pour le plus grand plaisir des généalogistes.

Des dons privés aussi

Les archives accueillent également près de 12000 photos issues des dons Marcel Vernay, Durif-Ottina et Raymond Debuire, des dons privés précieux qui viennent compléter le fonds municipal. On y trouve de nombreuses photos de notre ville mais aussi d'événements, comme la venue du général de Gaulle ou encore un film vidéo de l'inauguration du groupe scolaire Édouard Herriot en 1953. Une richesse qui attire chaque année un large public de chercheurs, amateurs ou professionnels. Cependant, ce sont les services municipaux qui représentent au quotidien les principaux utilisateurs. Les dossiers d'urbanisme et les

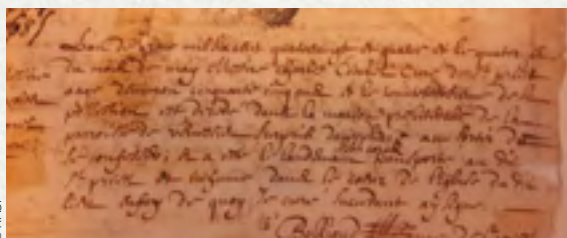


Une partie des archives municipales se situe au sous-sol de l'artothèque.

registres de délibérations font partie des archives les plus consultées.

Une partie des archives est localisée dans le sous-sol de l'hôtel de ville, mais aussi, depuis 2014, au sous-sol de l'artothèque, où ont été aménagés 2400 mètres linéaires de rayonnages, dont la moitié est occupée par plus de 10000 boîtes !

Chaque année, environ 35 mètres linéaires de documents rejoignent le service des archives. En effet, malgré le développement de la dématérialisation et des fichiers électroniques, l'archivage des documents papiers représente encore une tâche importante. L'archivage électronique est une question bien plus complexe que celle du stockage des données, puisqu'il s'agit également de pouvoir en garantir la sécurité à long terme. //



Le document le plus ancien conservé aux Archives municipales est un acte de décès remontant à 1684.

> Le saviez-vous ?

Le plus ancien document conservé par les Archives de la Ville est un registre paroissial, et plus précisément un acte de décès datant de 1684. Le registre paroissial contient trois types d'actes : baptême, mariage et sépulture. Appelé aussi registre de catholicité ou registre BMS, il s'agit d'un livre dans lequel la paroisse enregistre tous ses actes. En 1792, ils sont remplacés par les registres d'état civil, qui recensent les actes de naissance, de mariage et de décès. Ce type de document est indispensable à la recherche généalogique : il est considéré comme la principale source pour reconstituer les liens familiaux.